

RAPPORT N° 93/5-40
au Conseil Municipal

OBJET

DENOMINATION DE VOIES

L'amélioration de l'adressage est une préoccupation constante de la Mairie depuis de nombreuses années. Malheureusement, malgré les gros efforts déjà consentis, deux gros points noirs subsistent encore : els cités S.I.D.R. des Camélias et de la Source qui ont conservé leur ancienne numérotation.

Il s'agit d'une numérotation de chantier, sans suite logique, sans référence aux voies, avec les numéros pairs et impairs indifféremment mélangés des deux côtés.

La localisation d'une adresse est pratiquement impossible à une personne non avertie et ne connaissant pas ces cités. Il en résulte d'énormes difficultés pour les administrations et les services d'urgence et d'intervention (médecins, infirmiers, ambulances, pompiers, gendarmes...).

La consultation en cours, lancée par le service Circulation, pour le remplacement d'un certain nombre de plaques de rues du Centre-Ville permet également de mener à bien cette opération de renumérotage et d'en finir une fois pour toute avec ces deux gros points noirs.

Aux Camélias, l'adoption d'une numérotation régulière oblige à rebaptiser la rue des Bois Noirs (il en existe déjà une Petite-Ile) et à dénommer 7 allées intérieures de la S.I.D.R.

Il convient de même à la Source de dénommer 2 allées.

Les propositions de dénominations sont les suivantes :

Aux Camélias

Propositions

voie n° 1
(anciennement rue des Bois Noirs)

rue Georges FRANCOIS

voie n° 2

Allée des LIANES POC-POC

voie n° 3

Allée des TANGERINES

voie n° 4

Allée des GRAINES BEBE

voie n° 5

Allée des BIGARADES

voie n° 6

Allée des COLAS

voie n° 7

Allée des MARGOUSIERS

voie n° 8

Allée des COTONNIERS

A la Source

voie n° 1
COEUR
voie n° 2

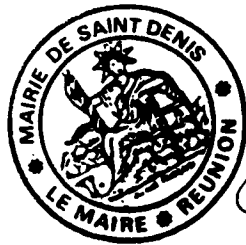
Allée des BOIS DE JOLI

Allée des HELICONIAS

Par ailleurs, les P.T.T. nous demandent de revoir la dénomination du Chemin GRIMAUD à Moufia, afin d'éviter la confusion fréquente avec la rue Emile GRIMAUD à Sainte-Clotilde (même Code Postal).

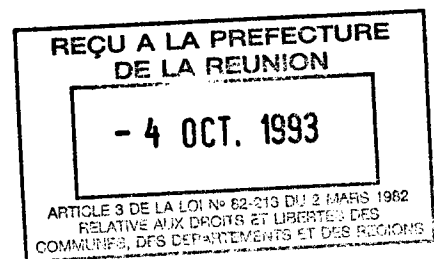
Proposition : Chemin des BOIS DE PINTADE.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



P/LE MAIRE

1ère Adjte Gabrielle FONTAINE



DELIBERATION N°93/5-40
du Conseil Municipal
en séance du Samedi 25 Septembre 1993

OBJET

DENOMINATION DE VOIES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82.213 du 2 Mars 1992 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

sur le RAPPORT n° 93/5-40 de Monsieur le Maire ;

Vu le rapport de Gabrielle FONTAINE, 1ère Adjointe au Maire ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE UNIQUE

Approuve les dénominations suivantes :

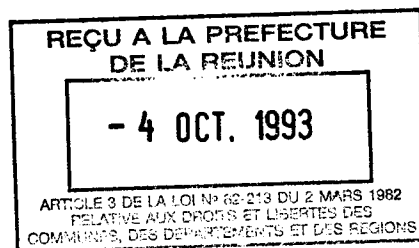
Aux Camélias

voie n° 1
(anciennement rue des Bois Noirs)

rue Georges FRANCOIS

voie n° 2
voie n° 3
voie n° 4
voie n° 5
voie n° 6
voie n° 7
voie n° 8

Allée des LIANES POC-POC
Allée des TANGERINES
Allée des GRAINES BEBE
Allée des BIGARADES
Allée des COLAS
Allée des MARGOUSIERS
Allée des COTONNIERS



A la Source

voie n° 1
COEUR
voie n° 2

Allée des BOIS DE JOLI

Allée des HELICONIAS

A Moufia

Le Chemin GRIMAUD est dénommé Chemin des BOIS de PINTADE.

Pour extrait certifié conforme
Saint-Denis, le 1 OCT. 1993

P/LE MAIRE
1ère Adjte Gabrielle FONTAINE

